

Fontanille

l'esprit coeur de ville

en location-accession



Illustration à caractère d'ambiance. Non contractuelle.

Fontanille un emplacement d'exception



En plein cœur du Puy-en-Velay, sur le site de l'ancienne usine de dentelles mécaniques Fontanille, à proximité immédiate du Centre-Ville, nichée dans le quartier «Faubourg des Capucins», la résidence Fontanille vous offrira un cadre de vie exceptionnel.



plan non contractuel



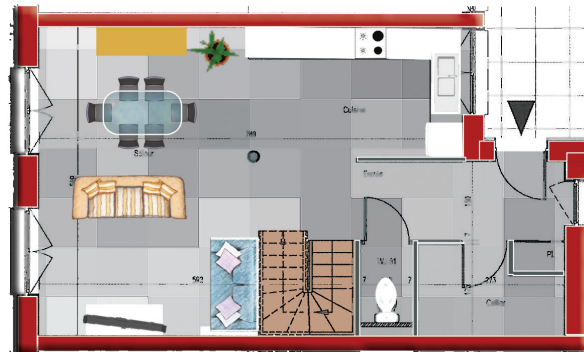
Architecte : Laurent THOMASSIN, cabinet AXIS Architecture- illustration à caractère d'ambiance - non contractuelle

Un esprit contemporain

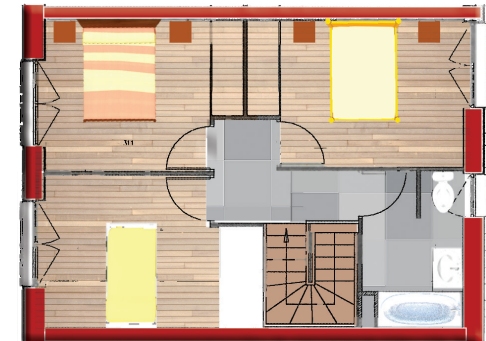
Une résidence qui laisse apparaître un esprit industriel contemporain qui s'intègre parfaitement dans l'historique de la ville avec des volumes atypiques, des logements particulièrement lumineux.

Des prestations de qualité

- 9 maisons de villes sur deux niveaux de type 4.
- Parking sécurisé.
- Carrelage au sol.
- Parquet dans les chambres.
- Murs en peinture.
- Extérieur entièrement fini : clôture, terrain engazonné.



Exemple d'une maison. Illustration à caractère d'ambiance. Non contractuelle.



Des maisons à performance énergétique

La performance énergétique a été privilégiée pour favoriser les économies d'énergie grâce à l'utilisation notamment de la brique Monomur pour les structures, le chauffage gaz et l'eau chaude sanitaire produite par panneaux solaires.



Maisons livrées non meublées. Illustration à caractère d'ambiance. Non contractuelle.

Fontanille



- Accès par la rue des Capucins et la rue Latour Maubour
- Proximité immédiate du Centre-Ville et du jardin Henri Vinay



Contactez nous

04 71 04 56 57

lamaisondulogement43.com

Devenir propriétaire grâce à la Location-Accession

La location-accession, une forme d'accession sécurisée à prix maîtrisé

La location-accession permet à l'occupant de devenir propriétaire du bien à l'issue d'une période de jouissance préalablement définie. Cette solution intermédiaire entre la location et l'acquisition est intéressante pour les ménages rencontrant des difficultés à devenir propriétaire par les formes «d'accession classiques».

LES AVANTAGES DE LA LOCATION-ACCESSION

- TVA à taux réduit soit près de 20 000 € d'économie .
- Exonération de la TFPB (Taxe Foncière sur les propriétés Bâties) pendant 15 ans soit environ 15 000€ d'économie .
- Un prix de vente plafonné .

LES PRINCIPES

- 1 phase locative avec versement d'une redevance: loyer + part acquisitive .
- Le montant total de la part acquisitive sera déduit lors de la levée d'option .
 - possibilité de devenir propriétaire à tout moment (levée d'option) .

Une accession en toute sécurité

Logivelay emploie tout son savoir-faire pour vous permettre d'accéder en toute sécurité, pour cela vous offre :

- une étude de financement gratuite ,
- assurance Revente, garantie Rachat et Relogement, en cas d'aléa de la vie.



Pas de frais d'agence